

Compte Rendu du comité directeur

du mardi 5 septembre 2023

Présents:

ANTOINE Andrée **BAULU Laurence BOUCHARD Yves BROSSARD Charles DUBOIS Claire FALCHIER Jean Yves GOUX Christian**

JACQUOT Jean Claude

KIEBER Yvon

LEMERCIER Philippe **MANTION Bruno** MARTIN Marie-Line **POIRSON Yann** SIMON Jean François **Excusés**

BARETTI Fabrice GERONIMO Mario GRILLOT Stéphane VIEILLE Serge MATHIEU Christelle

Absents

FEDI Alain JACQUOT Jean-Claude SALVATI THOUVENIN David **VAUFREY Yannick**

ORDRE DU JOUR:

- Point sur les activités des commissions
- Modification des statuts de l'OIS
- Questions diverses

1 - POINT SUR LES ACTIVITES DES COMMISSIONS

1.1 - Commission formation - responsable Andrée ANTOINE

- Bilan session formation BPJEPS APT 2022 - 2023

Cette première session du BPJEPS APT - qui a remplacé le BPJEPS ASC -, a rassemblé 9 stagiaires.

Ces stagiaires sont principalement issus des associations du bassin vésulien. (RC Rugby, AGM basket, FC Vesoul, HBC Handball Noidans LV, US Frotey). Un stagiaire a été engagé par la mairie de Vesoul et un dernier par la Ligue de l'Enseignement.

Ce cycle de formation s'est plutôt bien déroulée puisque 7 d'entre eux ont obtenu leur diplôme.

Pour la nouvelle session 2023-2024, la rentrée a eu lieu ce lundi 4 septembre 2023 avec 9 stagiaires qui ont trouvé une alternance dans les associations vésuliennes : FC Vesoul, AGM Basket, RCV, mais également un stagiaire du club de football de l'AS Traves et un dernier du club de football du Racing Saônois.

L'équipe de formateurs est intégralement composée d'intervenants travaillant sur le bassin vésulien.

Marie-Line MARTIN souhaite imposer plus de rigueur, notamment sur le respect des horaires et l'assiduité des stagiaires

Le fonctionnement triangulaire entre FORMAPI – le Service des Sports de la Ville et l'OIS trouve son rythme et sa stabilité.

Le budget est équilibré et le déficit de la précédente session est absorbé. Jean-Yves formalisera la demande de subvention de fin de cycle auprès de Formapi.

1.2 - Commission animation - responsable Stéphane GRILLOT

✓ Opération jour des sports du 9 septembre 2023

Les panneaux et 5 banderoles réalisés vont être posés d'ici samedi.

Un point presse a eu lieu le 1^{er} septembre 2023 en présence du président de l'Agglomération, de Marie-Line MARTIN et du président de l'OIS. L'Est Républicain était seul présent mais le dossier de presse a été également envoyé à la Presse de Vesoul.

Les élus feront le tour des sites samedi pendant la journée afin de rencontrer les associations participantes. Un pot de l'amitié sera proposé à 18 H à la Maison des Association ; un mail d'invitation sera adressé aux clubs d'ici là.

✓ Opération Trophées des Sports du 6 octobre 2023

Un visuel des récompenses des trophées sportifs a été travaillé par Stéphane GRILLOT. Il est proposé aux membres de la commission présents. Le projet est validé à condition que le logo de l'OIS ressorte en réserve blanche (cf logo CAV) et que le "et" de liaison entre les deux logos soit supprimé.

Le trophée sera réalisé sur une céramique et livré avec un support. Concernant la sélection des récipiendaires, une réunion a eu lieu le 30/8/2023; le compte-rendu n'a pas encore été diffusé.

Quelques clubs n'ont pas encore terminé leurs compétitions. Il faudrait peut-être anticiper à l'avenir et envisager de repousser la date de remise des Trophées (attention à la réservation de la salle Parisot qui se fait au moins un an à l'avance).

La majorité des récipiendaires est identifiée. Les clubs ont reçu l'information ce qui leur permet d'ores et déjà de communiquer au sein de l'association et recueillir les inscriptions de leurs participants.



Concernant les récompenses pour la catégorie des bénévoles, l'idée d'une place aux JO a été envisagée mais reste compliquée (les bénéficiaires n'auront pas forcément le choix de la discipline, du jour, etc...).

Après réflexion l'idée d'une montre (1 modèle homme et 1 modèle femme) réalisée par une entreprise franccomtoise est validée.

Une co-présentation a été envisagée pour seconder Stéphane Grillot sur la soirée. Pour l'instant nous n'avons pas de deuxième nom.

1.3 - Commission communication - responsable Laurence BAULU

Elle ne se réunit que pour travailler sur la communication d'une animation vu que les réseaux sociaux ne fonctionnement pas forcément très bien. Laurence suggère qu'elle fusionne avec la commission animation.

1.4 - Commission équipements - responsable Jean-Claude JACQUOT

Un travail de mise en réseau de matériels a été effectué et mis en ligne sur le site de l'Agglomération. La liste y est disponible et accessible par tout le monde (même si peu d'associations ont fait un retour positif).

1.5 - Commission finances - responsable Jean-Yves FALCHIER

Jean-Yves travaille actuellement sur le budget de la formation BPJEPS APT. Conformément à l'annonce faite lors de l'AG du 20 janvier 2023, une demande de subvention de fonctionnement a été adressée à la CAV à hauteur de 3 000 €.

Les dossiers de demandes de subventions 2024 à destination des clubs seront disponibles à la fin du mois de septembre pour un rendu au 31octobre 2023.

A la lueur de l'examen des dossiers de l'année dernière, les quelques modifications proposées par la commission au niveau des intitulés ou des explications ont été validées par le Comité Directeur de l'OIS.

√ Dossier de Fonctionnement aux associations sportives

Dans le document cadre :

- Page de garde : Dans la formule : **Pièces à joindre impérativement** '*'merci de n'envoyer que ce qui est demandé*'' est remplacée par ''indispensable à l'étude du dossier''
- Tableaux 2 à 5 : Remplacer le mot ''manager'' par ''encadrant'' en précisant que cela concerne l'encadrement obligatoire selon règlement fédéral.

A noter que les associations sportives qui ne sont pas engagées en compétition, complèteront le document intitulé "**Demande de subvention de fonctionnement** <u>club non compétitif"</u> et qui ne comporte qu'un onglet intitulé "infos générales"

✓ Dossier d'aides aux clubs employant un éducateur salarié

Ajouts des coordonnées de (s) l'éducateur (s) et de la copie de la carte professionnelle de chacun permettant de s'assurer de sa réelle autorisation à exercer.

✓ Dossier haut niveau individuel ou par équipe

Une remarque pour les compétitions non officielles est ajoutée : open, meeting, criterium et autres rencontres non officielles ne sont pas pris en compte.

Deux cadres différents ont été ajoutés au dossier (un pour chaque catégorie) à compléter par les clubs.

Des réunions de la commission seront programmées à partir de mi-novembre. Les réunions seront proposées le lundi ou à défaut le mardi aux membres concernés et en fin de journée.

1.6 - Commission sport santé - responsable Fabrice BARETTI

Fabrice BARETTI a tenté à 2 reprises de joindre Mickael Barbey, kinésithérapeute spécialisé dans la préparation des entraînements et le suivi des blessures, en vue d'une intervention.

Gilles RAVIER pourrait être associé dans le cadre de son parcours face à la maladie (leucémie) et alerter sur les besoins en dons de cellules souches.

A ce jour pas de retour malgré un message transmis à sa secrétaire, une intervention d'ici à la fin de l'année semble compromise.

Pour les formations PSC1, Fabrice va préparer un questionnaire à transmettre aux associations via l'OIS avec les conditions de financement. Ceci permettra de finaliser les inscriptions.

Il serait intéressant de proposer une session avant Noël et une autre à la fin du printemps 2024. A voir avec Fabrice.

Un rendez-vous avec Mme Marie-Lise Thiollet (cheffe de projet du réseau Sport Santé à la Région BFC) a été demandé afin d'obtenir des informations sur le sport sur ordonnance ; pour l'instant sans réponse.

2 - Modification des statuts

Les statuts en cours de validité ont été créés en 2016 lors du passage de l'Office Municipal des Sport de la Ville de VESOUL, en Office Intercommunal des Sports de l'Agglomération de VESOUL. Une modification ouvrant son domaine de compétence à la formation est intervenue en 2021

Aujourd'hui, il paraît utile de compléter ces statuts, d'une part pour répondre à de nouveaux impératifs et d'autre part pour ouvrir l'association. Une analyse juridique est en cours via le service idoine de la CAV. Un groupe de travail à constituer pourra réfléchir sur cette thématique et faire des propositions au CA. Il est envisagé de faire des propositions pour la prochaine assemblée générale de janvier 2024.

3 - Questions diverses.

3.1 - Assemblée générale

Après PUSEY, le comité directeur émet le vœu que la prochaine AG de l'OIS se déroule à VAIVRE en janvier 2024.

Marie-Line MARTIN prendra contact avec le cabinet d'Alain CHRETIEN pour ses disponibilités. Yves BOUCHARD, adjoint en charge des associations à Vaivre voit pour la réservation de salle.

3.2 - Infos sur le sport scolaire

- JNSS : le 20 septembre à Vaivre (formation de jeunes officiels et activités nautiques)
- Cross départemental de l'UNSS le 20 octobre sous les couleurs de l'Olympisme
- Le Championnat de France de handball lycées filles excellence du 15 au 17 mai 2024 à Vesoul
- Les Jeux Olympiques Paris 2024 seront le fil rouge sur l'année.

3.3- Autres points

- Il est redemandé de déposer les comptes-rendus des réunions des comités directeurs et des AG sur le site de l'Agglo (voir Gérald).
- La date du Téléthon est fixée au 2 décembre, Le service des sports et la ville de Vesoul proposeront une animation.
- Olympiades : Le Département de la Haute-Saône a refusé le passage de la flamme olympique sur la Haute-Saône. Il a décidé de proposer l'enveloppe financière correspondante aux collectivités en fonction des projets qui seraient mis en place ; la CAV s'est positionnée sur les 22 et 23 juin 2024. Le département subventionnera à hauteur de 50 % des dépenses engagées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 H 45.

La Secrétaire

Claire DUBOIS

Le Président

Christian GOUX